Les réserves d'oiseaux en Suisse

Autor(en): **Chessex, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **62 (1953)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683665

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les réserves d'oiseaux en Suisse

Protéger les oiseaux, c'est lutter contre les insectes!

Par Charles Chessex

Parmi les moyens dont dispose, pour accomplir l'œuvre à laquelle il se voue, le protecteur des oiseaux, l'un des plus efficaces est certainement la création de réserves. Il importe de ne pas confondre une réserve naturelle, asile ou refuge destiné à la protection de la faune sauvage, avec une réserve de chasse; ce dernier terme sert à désigner un lieu qui reste fermé à la chasse pendant un certain nombre d'années afin d'y permettre une plus grande concentration du gibier, et qui sera ouvert de nouveau aux nemrods un jour ou l'autre pour leur permettre de réaliser de beaux tableaux. L'établissement de telles réserves empêche évidemment un trop grand appauvrissement du pays en gibier, mais il est clair qu'il n'est pas entièrement conforme aux vœux des protecteurs de la nature. La réserve idéale est la réserve totale, ce que les Anglo-Saxons désignent sous le terme de sanctuaire d'oiseaux, lieu consacré entièrement à ces derniers et dans lequel aucune intervention humaine n'est tolérée, à l'exception parfois de certaines mesures tendant à augmenter l'efficacité de l'aide apportée aux oiseaux.

Parmi les moyens destinés à assurer à ceux-ci la protection de l'homme, on peut en distinguer de deux sortes: mesures passives, d'une part, tendant à interdire leur destruction, leur dénichage, à assurer aux nicheurs la tranquillité nécessaire et à empêcher qu'ils ne soient dérangés. Mesures actives d'autre part, tendant à favoriser la recherche de la nourriture (introduction de certaines espèces végétales, distribution de nourriture pendant la mauvaise saison), la nidification et l'élevage des jeunes (conservation en son état naturel ou, éventuellement, restauration du «biotope» de l'animal, c'est-à-dire du milieu où il vit et se reproduit).

Comment protéger la nature

Nos réserves de Suisse romande appartiennent pour la plupart à un type mixte; notre pays n'est pas assez riche en terres pour nous autoriser à établir des réserves totales de quelque étendue. Le plus souvent, les mesures prises consistent dans l'interdiction du droit de chasser ou dans certaines limitations du droit de chasse, et dans l'interdiction de modifier d'une façon considérable l'état des lieux et les conditions de vie de la faune (interdiction de récolter les roseaux, d'abattre les arbres et les buissons, de drainer les marais, de construire sur le territoire réservé, etc.).

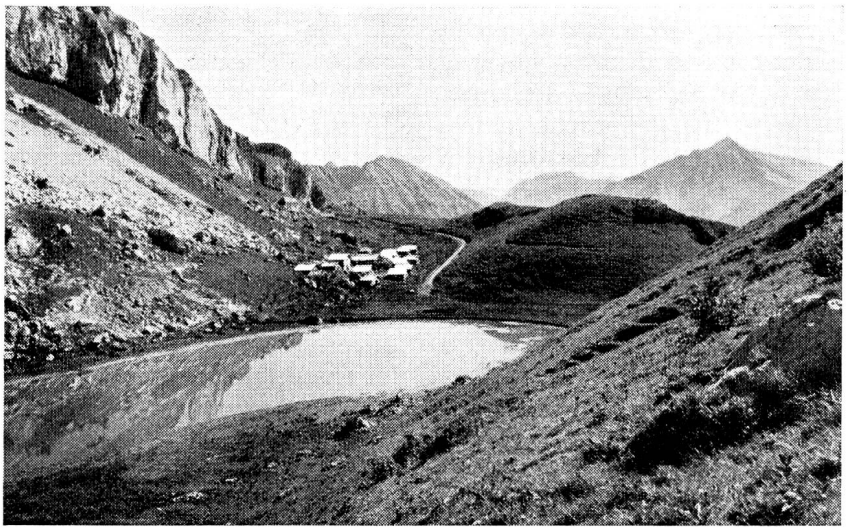

Une des belles réserves alpestres, la réserve d'Aï

Le chasseur, il faut le reconnaître, n'est pas le pire ennemi du protecteur, tout au moins pas dans un pays où, comme dans le nôtre, la chasse est réglementée par des lois judicieuses et précises. La conservation d'une faune intacte est du reste aussi d'un intérêt vital pour le chasseur; et fort heureusement, les nemrods de chez nous n'ont pas la triste mentalité de certains peuples pour qui le massacre des petits oiseaux constitue en quelque sorte un sport national.

Mais le plus grand danger, pour le protecteur de la faune ailée et surtout pour ses protégés, est représenté par ceux dont le but tend à modi-

fier les conditions de vie des espèces au point de leur rendre impossible toute velléité de se reproduire et, partant, tout droit à l'existence. Les adeptes du déboisement massif, de l'arrachage des haies, du nivellement, de la canalisation et de l'endiguement à outrance, les champions de la pioche et de l'explosif, ceux qui ne rêvent que de murs rectilignes, de surfaces planes et polies, d'alignements au cordeau, voilà pour le protecteur des oiseaux le véritable et le plus grand danger.

Nos réserves romandes

Jetons un coup d'œil à nos principales réserves de Suisse romande; nous laisserons de côté ici les réserves dont l'intérêt est principalement botanique, comme les tourbières et les associations végétales protégées, pour ne nous occuper que des réserves à caractère ornithologique. Dans le canton de Genève, nous avons, à la Pointe à la Bise, une magnifique roselière, refuge apprécié de nombreuses espèces d'oiseaux; c'est une réserve totale, clôturée et bénéficiant d'un service de garde permanent. A Meyrin, le marais de Mategnin, lieu très fréquenté des oiseaux, spécialement au moment des passages, a été acquis récemment par la Ligue suisse pour la protection de la nature, et constitue une précieuse réserve. Le Bois du Faisan, près de Versoix, enfin, est une réserve scolaire, à but pédagogique; c'est un lieu idyllique d'une extrême richesse en flore et en faune.

Dans le canton de Vaud, nous avons tout d'abord, aux portes de Lausanne, le Parc Bourget, réserve ornithologique et scolaire, véritable paradis d'oiseaux et lieu de promenade apprécié des Lausannois. Au bout du lac, près de Villeneuve, se trouve la réserve ornithologique des Grangettes, site incomparable et d'une richesse extraordinaire. Menacée dans son existence il y a quelques années par un projet d'aéroport, cette réserve est actuellement l'objet d'un plan de protection qui pourrait en assurer définitivement l'avenir. Dans les Préalpes, au-dessus de Leysin, la réserve d'Aï est destinée à préserver un site splendide, riche en flore et en faune et particulièrement représentatif du milieu alpin. Nous pouvons ajouter à cette liste le district franc fédéral des Diablerets-Muveran, vaste secteur où la faune jouit d'une tranquillité totale.

D'autres districts francs se trouvent dans le canton du Valais: celui du Haut de Cry, celui du Mont Pleureur, dans la vallée de Bagnes, et celui du Val Ferret. Dans le canton de Fribourg, la réserve de Cheyres, sur les rives du lac de Neuchâtel, préserve un site remarquable, habitat d'élection d'une faune aussi riche que variée.

En conclusion, je soumets à la méditation de mes lecteurs cette sage parole de Robert Hainard, le peintre genevois bien connu, fervent défenseur d'une nature intacte:

«La nature n'est-elle pas là, source intarissable de nourriture, objet de désirs éternels. Plutôt que de la mutiler pour lui arracher des nourritures matérielles, nourris-en ton âme insatiable.»

Avec nos institutions auxiliaires

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE SUISSE DES TROUPES DU SERVICE DE SANTE

La Société a tenu ses assises le 10 mai à Aarau. 35 sections étaient présentes avec 71 délégués. Entre les personnalités présentes citons le colonel-brigadier Meuli, médecin-chef de l'Armée, les représentants des autorités argoviennes et du service de santé du D.M.F. et le colonel C. Frei, représentant la Croix-Rouge suisse. L'assemblée était présidée par le sergent-major Reber, de Berne, président central. Au cours de discussions très animées, l'assemblée étudia notamment le problème de l'entrée des S. C. F. incorporées dans les formations sanitaires de l'Armée en tant que membres actifs de la société et celui de la collaboration avec la Société suisse des sous-officiers. De nouvelles propositions seront faites par le Comité central après avoir repris contact avec les directions de ces groupements. Le président central tint à remercier la section d'Aarau pour son accueil et pour l'excellente organisation de cette journée. Le colonel-brigadier Meuli, au cours du repas qui suivit l'assemblée, rappela aux membres de la société la grandeur et la vigilance de leur service. D'autres discours mirent fin à ces heures trop courtes de travail et d'amitié. *A. P.*

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SUISSE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DIPLOMES

L'ASID a tenu à Bâle le 9 mai son assemblée générale sous la présidence de Mme G. Vernet, et en présence d'environ 420 participants. Le rapport annuel pour 1952 enregistrait à fin de l'année 4357 membres actifs de l'Association. Bien des problèmes furent débattus au cours de l'Assemblée qui avait lieu dans la belle salle de la corporation du Safran. Le rapport de l'année écoulée marquait le travail inlassablement accompli par le Comité — fonds de secours, chalet Rüti, placement d'infirmières suisses à l'étranger et d'infirmières étrangères en Suisse, formation des aides hospitalières, contrats de travail, perfectionnement professionnel, santé des infirmières, etc.

Quatre maisons de diaconesses — celles de Salem à Berne, de Neumunster à Zurich, de Riehen à Bâle et de Saint-Loup au Pays de Vaud — et l'institution des Sœurs de Menzingen, St-Gall, qui en avaient fait la demande, furent accueillies en qualité de membres sympathisants de l'ASID. Une agréable réception, offerte par les autorités, suivit au nouvel et imposant Hôpital des Bourgeois de Bâle, qui permit aux participants et participantes d'en admirer l'installation et les huit étages. Puis ce fut une agréable promenade en bateau sur le Rhin et dans le port fluvial avant un dernier arrêt à Waldhaus.